

Liste "Joigny, continuons, tous ensemble"

"La jurisprudence a dégagé, à partir du Code électoral, plusieurs principes qui guident le juge électoral pour déterminer si une activité de communication de la collectivité a servi à rassembler des suffrages autour d'un candidat ou si, au contraire, elle n'a servi qu'à informer les administrés sur les affaires locales, sur des événements les intéressant, sur des initiatives de la collectivité prises en raison de faits sans rapport avec les scrutins.

Concernant les tribunes libres réservées à l'opposition dans les bulletins d'information générale des collectivités, le Conseil d'État a jugé récemment que, le maire n'ayant aucun droit de contrôle sur leur contenu, un contenu à caractère de propagande électorale, s'il peut être analysé comme une dépense électorale,

ne constitue pas un don prohibé de la collectivité (CE 7 mai 2012, El. cant. de Saint-Cloud n°353536).

En revanche, la tribune de la majorité et l'éditorial du maire doivent rester neutres ce qui n'est pas sans créer une rupture d'égalité entre les candidats" écrit Jean-Louis Vasseur, avocat associé, SCP Seban & associés dans le numéro de septembre 2013 du "Courrier du maire et des élus locaux".

La lecture réfléchie de cette analyse nous amène à suspendre la tribune libre de la majorité jusqu'aux prochaines élections municipales de mars 2014.

Le groupe de la majorité municipale de Joigny - majorite.joigny.over-blog.com

Liste "Dialogue et dynamisme pour Joigny"

Une mandature s'achève

Nous arrivons au terme de notre mandat. Élus en 2009, nous étions tous trois novices et avons tout à apprendre. La tâche n'a pas été aisée. Mais soutenus par une équipe soudée et par notre tête de liste disponible, dévouée et pédagogue, nous avons petit à petit découvert les rouages et les ficelles de la fonction. Nous avons été candidats avec des idées et une vision de Joigny proposées au travers de notre programme. Malheureusement les événements passés ont influencé lourdement le scrutin et nous nous sommes retrouvés dans un rôle d'opposant, rôle très frustrant car toutes idées ou suggestions de notre part ont été systématiquement rejetées.

Nous avons en face de nous une équipe de 28 conseillers ou adjoints qui, pour beaucoup, découvraient le métier. Très peu avaient une expérience d'élu. Cette équipe avait promis la

concertation et l'écoute, elle est restée sourde à toutes nos tentatives de dialogue.

Des initiatives farfelues, des études coûteuses se sont succédées et, progressivement, cette majorité à la couleur politique très marquée a tissé sa toile, par exemple en reprenant la compétence tourisme et en créant l'EPIC, en faisant sombrer le centre aéré de Bois-aux-Cœures et en donnant des moyens considérables à celui des Aventuriers, en décidant seul du devenir du site du GG, en entraînant la ville dans des dépenses insensées comme la médiathèque ou la future salle de cinéma... Les prochaines élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars. Votre vote façonnera l'avenir de Joigny pour 6 ans : il est très important. Réfléchissez bien et surtout allez voter !

DDJ : T. Leau, M. El Haïba, D. Facchetti - <http://www.gilbert-portal.com>

Liste "L'union de Joigny"

Février et mars 2014 : mois du festival... des travaux

Si les élections avaient lieu tous les 6 mois... Joigny aurait meilleure mine ! Chaque quartier a son lot de travaux et de nettoyage de dernière minute, et là, personne n'est oublié. Le boulevard Lesire Lacam voit sa contre-allée rénovée, un produit anti-mousse est passé sur les pierres et pavés de la rue Cortel, la ville est nettoyée par les employés communaux, la rue des Sœurs Lecoq est refaite entièrement... sans piste cyclable... alors qu'il y avait la place... pas même un parking digne de ce nom alors que l'avenue Gambetta et le rond-point de la Résistance souffrent de cette insuffisance ! Mais où est donc la démocratie de proximité ? A-t-on écouté les riverains et les commerçants ? Tous les discours politiques de la majorité actuelle ne sont que des promesses électoralistes.

Notre groupe a toujours voulu la clarté. Nous avons toujours dit la

vérité, car nous voyons bien où toutes les promesses et les beaux discours nous mènent... Notre devise : Faire ce que l'on dit.

Il faut être pragmatique et ne pas enfumer les Joviniens avec de belles promesses qui ne peuvent être tenues.

Nous n'avons jamais promis un second pont sur l'Yonne... ni une réplique de la tour Eiffel sur la place Jean de Joigny ! Restons cohérents et respectueux des Joviniens.

Nous sommes tous acteurs de notre ville, mais c'est la municipalité qui doit montrer l'exemple, celle-ci ne peut encourager à acheter dans les commerces locaux alors qu'elle ne le fait pas systématiquement (pour exemple les pancartes d'entrées de ville qui ont été faites en Isère et qui ont coûté 2 500 € l'unité...). Alors, faites-nous confiance, nous ne vous décevrons pas, nous nous y engageons.

Isabelle Bourassin-Lange et Guy Mathiaut - <http://isabellebourassin.vefblog.net>